

Programme de courtes missions de recherche Québec-Scandinavie

Catégorie de programmes : Programmes de collaboration internationale

Date limite

Dépôt de la demande : **19 mai 2016, 16h**

Note : Ce programme s'adresse aux chercheurs et chercheuses du Québec. L'équivalent du côté scandinave est disponible dans le [site Web de NordForsk](#).

Responsable du programme

Véronique Baril

(418) 643-8560

poste 3455

veronique.baril@frq.gouv.qc.ca

Pour toute question concernant les priorités
de recherche du FRQS :

manon.pelletier@frq.gouv.qc.ca

Pour toute question concernant les priorités
de recherche du FRQSC :

etienne.carbonneau@frq.gouv.qc.ca

**Tous les documents indiqués en bleu sont accessibles dans la boîte à outils
située dans la page du programme sur le site Web du FRQNT.**

Le programme de courtes missions de recherche Québec-Scandinavie découle de la signature en 2015 d'un protocole d'entente entre le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT), le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS), le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et *NordForsk*. Ce programme a pour objectifs de favoriser la mobilité internationale des chercheurs et chercheuses entre le Québec et la Scandinavie et d'encourager l'établissement d'une coopération entre les communautés scientifiques québécoise et scandinave dans divers domaines liés à la recherche nordique.

Les domaines de recherche ciblés dans le cadre de ce programme sont ceux reliés à la nordicité pour tous les domaines couverts par le FRQNT, le FRQS et le FRQSC. Le FRQNT assure la gestion de ce programme.

ADMISSIBILITÉ

Candidats visés

Sont admissibles à ce programme :

- Pour le FRQNT : les chercheurs et chercheuses universitaires (CHU et CHUN) ou chercheurs et chercheuses d'établissement (CE)
- Pour le FRQS : les chercheurs et chercheuses autonomes ou chercheurs cliniciens autonomes ou chercheuses cliniciennes autonomes
- Pour le FRQSC : les chercheurs et chercheuses universitaires (CHU et CHUN) ou chercheurs et chercheuses d'établissement (CE)

Les statuts admissibles sont définis en annexe 1 des [Règles générales communes](#).

Les personnes qui souhaitent déposer leur candidature doivent également :

- être affiliées à une université du Québec
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent (tel que défini en 2.1 des [Règles générales communes](#))
- être domiciliées au Québec
- avoir reçu une lettre d'invitation d'un chercheur ou d'une chercheuse œuvrant au sein d'un établissement d'accueil reconnu par NordForsk (voir la liste des établissements admissibles dans le site Web du FRQNT).

Les personnes qui déposent une demande doivent se conformer aux normes éthiques (tel que décrit dans les [Règles générales communes](#) section 5.3 « Éthique en recherche et conformité » et aux règles établies dans le document « Conduite responsable en recherche »).

DOCUMENTS EXIGÉS

Transmission des documents

Candidats

- [Formulaire électronique](#) de la demande complète.
- [CV canadien commun](#), version CV de financement pour le FRQNT (à jour).
- Contributions détaillées (pièce à joindre dans le [Portfolio électronique](#) à la page CV commun canadien), consulter le document [Directives pour](#)

le fichier joint au CV dans la boîte à outils du site web du FRQNT.

- Lettre d'invitation du chercheur ou de la chercheuse de la Scandinavie désirant l'accueillir et décrivant les avantages potentiels de la mission.
- CV du chercheur ou de la chercheuse de la Scandinavie.

DURÉE DE LA SUBVENTION

La durée de la mission est de 1 à 3 mois.

Elle peut débuter dès le 1^{er} juillet 2016 ou au plus tard en décembre 2016.

MONTANT DE LA SUBVENTION

La subvention comprend :

- les titres de transport aller-retour en classe économique (jusqu'à un maximum de 2 500 \$ CAD)
- une indemnité de séjour

Aucun frais indirect de recherche n'est versé avec cette subvention.

ÉVALUATION

Les critères d'évaluation suivants sont utilisés pour évaluer les demandes :

- **Compétence**
 - Qualité des dossiers de recherche des chercheurs et chercheuses du Québec et de la Scandinavie impliqués dans la mission.
 - Complémentarité de leurs expertises, de leurs champs disciplinaires et nature et retombées des collaborations déjà existantes, s'il y a lieu.

- **Projet de mission**

- Valeur ajoutée de la mission en termes de collaboration.
- Qualité scientifique du projet de mission et retombées potentielles pour le champ de recherche et les collaborations en cours ou à venir.
- Réalisme de la durée de la mission

CONDITIONS

En acceptant la subvention, la personne responsable s'engage à fournir un rapport de mission comprenant un volet à caractère scientifique et un bilan financier en respectant les règles et les échéances indiquées par le FRQNT.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

En transmettant sa demande, la personne qui soumet sa candidature s'engage, entre autres, à :

- respecter les **Règles générales communes**, la **Politique de libre accès aux résultats de recherche publiés** du FRQS (pour les chercheurs du FRQS) et l'ensemble des conditions et exigences décrites dans le programme;
- transmettre au besoin certains documents additionnels reliés à l'utilisation de la subvention à la demande du FRQNT, gestionnaire du concours;
- respecter les normes d'éthique et d'intégrité définies dans la **Politique sur la conduite responsable en recherche** des Fonds de recherche du Québec et dans le document **Standards en éthique de la recherche et d'intégrité scientifique** du FRQS (pour les chercheurs du FRQS).
- autoriser les Fonds de recherche à conserver et à utiliser tous les renseignements personnels et scientifiques contenus dans son dossier conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) et sous la condition que les personnes ayant accès à des renseignements personnels et scientifiques en respectent le caractère confidentiel. Tel qu'indiqué à l'art. 1.6 des **Règles générales communes**, les Fonds utilisent les renseignements personnels et scientifiques pour des fins spécifiques liées à l'évaluation et au suivi du dossier. La personne qui dépose sa candidature devra, au moment de sa demande autoriser cette utilisation.

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies • *Santé* • *Société et Culture*

Programmes 2016-2017
Règles du programme

De plus, les dossiers complets des chercheurs subventionnés dans le cadre du présent programme seront transmis à *NordForsk*. Les chercheurs subventionnés devront autoriser cette communication de renseignements personnels et confidentiels au moment de l'acceptation de leur subvention.

PARTENAIRES

NordForsk

Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT)

Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS)

Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)